



CA Amiens Métropole (Siren : 248000531)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Amiens
Arrondissement	Amiens
Département	Somme
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	30/12/1999
Date d'effet	30/12/1999

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Alain GEST

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hotel de ville
Numéro et libellé dans la voie	12, rue Frédéric Petit
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80000 AMIENS
Téléphone	03 22 71 22 40
Fax	03 22 71 22 49
Courriel	s.pauchet@amiens-metropole.com
Site internet	www.amiens.fr

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	183 911
-----------------------------	---------

Densité moyenne 521,42

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 39

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Allonville (218000180)	759
80	Amiens (218000198)	136 998
80	Bertangles (218000875)	605
80	Blangy-Tronville (218001022)	563
80	Bovelles (218001238)	442
80	Boves (218001246)	3 172
80	Cagny (218001535)	1 223
80	Camon (218001576)	4 449
80	Cardonnette (218001667)	509
80	Clairy-Saulchoix (218001907)	378
80	Creuse (218002178)	192
80	Dreuil-lès-Amiens (218002467)	1 631
80	Dury (218002509)	1 427
80	Estrées-sur-Noye (218002780)	277
80	Ferrières (218002921)	478
80	Glisy (218003648)	721
80	Grattepanche (218003713)	314
80	Guignemicourt (218003812)	336
80	Hébécourt (218004067)	558
80	Longueau (218004653)	5 608
80	Pissy (218005916)	279
80	Pont-de-Metz (218005973)	2 435
80	Poulainville (218006039)	1 213
80	Querrieu (218006120)	670
80	Remiencourt (218006286)	181
80	Revelles (218006302)	530
80	Rivery (218006344)	3 592
80	Rumigny (218006492)	603
80	Sains-en-Amiénois (218006559)	1 223
80	Saint-Fuscien (218006617)	1 134
80	Saint-Sauflieu (218006740)	1 015
80	Saint-Vaast-en-Chaussée (218006781)	507
80	Saleux (218006807)	2 891
80	Salouël (218006815)	4 120
80	Saveuse (218006856)	926
80	Seux (218006898)	171
80	Thézy-Glimont (218007045)	630
80	Vaux-en-Amiénois (218007334)	416
80	Vers-sur-Selle (218007425)	735

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 36

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i></li> </ul>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>eau</i></li> <li>- Assainissement collectif <i>Assainissement (AC, ANC, gestion des eaux pluviales)</i></li> <li>- Assainissement non collectif <i>assainissement</i></li> <li>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</i></li> <li>- Lutte contre les nuisances sonores <i>en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i></li> <li>- Lutte contre la pollution de l'air <i>en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i></li> <li>- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (alinéas 1, 2, 5 et 8 du chapitre I de l'article L 211-7 du Code de l'Environnement)</i></li> <li>- Autres actions environnementales <i>Assainissement (gestion des eaux pluviales) Actions de promotion et de mise en valeur des espaces naturels sensibles d'intérêt communautaire</i></li> </ul>
<p>Services funéraires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires <i>création et gestion d'un crématorium et de son site cinéraire associé</i></li> </ul>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action sociale <i>Actions en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle Actions de soutien à la vie associative d'intérêt communautaire</i></li> </ul>
<p>Politique de la ville / Prévention de la délinquance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville</li> </ul>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales</li> </ul>

en matière de développement économique : actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

*construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire*

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

*actions de soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, d'intérêt communautaire*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*actions de soutien au développement sportif ou culturel d'intérêt communautaire*

- Activités sportives

*actions de soutien au développement sportif ou culturel d'intérêt communautaire*

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*en matière d'aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ; organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code*

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*en matière d'aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ; organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code*

- Constitution de réserves foncières

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

*en matière d'aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ; organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code*

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire*

- Parcs de stationnement

*création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire*

#### Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

*en matière de développement économique : actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme*

#### Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

*en matière d'équilibre social de l'habitat : programme local de l'habitat ; politique du logement d'intérêt communautaire ; actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire*

- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>en matière d'accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage</i>
- Autres <i>Promotion des relations européennes, ainsi que des relations internationales et de la coopération décentralisée d'intérêt communautaire Archéologie préventive ainsi que tous travaux, fouilles ou prestations relatifs à une opération d'archéologie préventive</i>

### Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
80	SM EuropAmiens (258004076)	SM fermé	183 911
80	Pôle Métropolitain du Grand Amiénois (200082063)	Pôle métrop.	388 826
80	Somme Numérique (258004365)	SM ouvert	597 223
80	SMAH du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	774 137
80	SM de l'aéroport d'Albert-Picardie (258004506)	SM ouvert	213 001

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)